



PREFET DE LA REGION GRAND EST

ARRETE n° 2017/06 portant subdélégation de signature,
en matière financière ordonnancée dans l'application CHORUS DT
de la Direccte Grand Est

**Direction régionale
des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi
Grand Est**

La directrice régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
de la région Grand Est

Direction

acal.direction@direccte.gouv.fr

Téléphone : 03.88.15.43.18
Télécopie : 03.88.15.43.43

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;
Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la république ;
Vu le décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable ;
Vu le décret n° 2015-510 du 07 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
Vu le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 31 décembre 2009 portant règlement de comptabilité au Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville et au Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;
Vu la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionale et départementales et modifiant le calendrier électoral ;
Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;
Vu le décret du 17 décembre 2015 nommant M. Stéphane FRATACCI, Préfet de la région Alsace, Champagne Ardenne, Lorraine, Préfet du Bas-Rhin ;
Vu l'arrêté interministériel en date du 1^{er} janvier 2016 portant nomination de Mme Danièle GIUGANTI en qualité de directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Alsace, Champagne Ardenne, Lorraine, à compter du 1^{er} janvier 2016 ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 2016/07 du 04 janvier 2016 portant organisation de la DIRECCTE Alsace, Champagne Ardenne, Lorraine ;
Vu les arrêtés n° 2016/10 du 04 janvier 2016 et n° 2017/20 du 27 janvier 2017 du Préfet de la Région Grand Est, Préfet du Bas-Rhin portant délégation de signature à Mme Danièle GIUGANTI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Grand Est, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué, responsable d'unité opérationnelle et en qualité de responsable délégué de budget opérationnel de programme régional ;
Vu l'arrêté n° 2017/03 du 03 février 2017 portant subdélégation de signature, en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'Etat en faveur des Responsables des Unités Départementales de la Direccte Grand Est ;
Vu l'arrêté n° 2017/04 du 31 mars 2017 portant subdélégation de signature, en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'Etat en faveur du Directeur Régional Délégué, des Chefs de Pôles et du Secrétaire Général de la Direccte Grand Est ;
Vu le décret n° 2016/1262 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom de la région Grand Est

ARRETE

Article 1^{er} :

Subdélégation de signature est donnée à :

- Mme Emmanuelle ABRIAL
- M. Olivier ADAM
- Mme Angélique ALBERTI
- Mme Zdenka AVRIL
- Mme Adeline AYMONIER
- M. Remy BABEY
- Mme Annette BAILLY
- M. Claude BALAN
- Mme Marie-Noëlle BALANDIER
- M. Philippe BARAD
- M. Philippe BARBILLON
- Mme Caroline BATARDE
- Mme Valérie BEPOIX
- M. Franck BILLERET
- Mme Sophie BOUZID-ADLER
- M. Pierre CASERT
- M. Yves CASPAR
- Mme Marie-Noëlle CHROBOT
- M. Franck D'INCAU
- M. Raymond DAVID
- M. Paul DE VOS
- Mme Caroline DECLEIR
- M. Jean-Pierre DELACOUR
- Mme Martine DESBARATS
- Mme Laurence DEVOS
- M. Philippe DIDELOT
- M. Raphaël D'OVIDEO
- M. Benjamin DRIGHES
- Mme Alexandra DUSSAUCY
- Mme Françoise DUVIVIER
- Mme Christelle FAVERGEON
- M. Richard FEDERAK
- Mme Marieke FIDRY
- M. Daniel FLEURENCE
- Mme Marguerite FOCA
- Mme Isabelle FRAGORZI
- Mme Angélique FRANCOIS
- M. Jean-Marie FRANCOIS
- M. Daniel GALLISSAIRES
- Mme Florence GILLOUARD
- Mme Danièle GIUGANTI
- M. Jean-Yves GNYLEC
- Mme Marie-Noëlle GODART
- Mme Anne GRAILLOT
- Mme Agnès GRUSS
- Mme Chantal GUICHARD
- M. Sébastien HACH
- Mme Danielle HOSCHECK
- Mme Astride JANUS
- M. Christian JEANNOT
- M. Michel JEHL
- M. Thomas KAPP
- M. Tobias KENMEGNE
- M. Philippe KERNER
- M. Patrice KLOTZ
- M. François-Xavier LABBE
- Mme Yasmina LAHLOU
- M. Philippe LALANNE
- M. Philippe LAMBALIEU
- M. Stéphane LARBRE
- M. Vincent LATOUR
- M. Eric LAVOIGNAT
- M. Jean-Louis LECERF
- M. Gilles LELONG
- Mme Armelle LEON
- Mme Christine LEPORCQ
- Mme Agnès LEROY
- Mme Marie-Christine LESQUOY
- M. Laurent LEVENT
- M. Pascal LEYBROS
- Mme Audrey LOUVIOT
- Mme Fabienne LOZANO
- M. Laurent MACE
- M. Jacques MARANDET
- M. Mickaël MAROT
- Mme Virginie MARTINEZ
- Mme Audrey MASCHERIN
- Mme Anne MATTHEY HENRY
- M. François MERLE
- M. Fabrice MICLO
- M. Claude MI0
- M. Frédéric MONGIN
- Mme Stéphanie MONIN
- Mme Faustine MONNERY
- Mme Magalie MULLER
- Mme Isabelle MUNOZ
- Mme Mathilde MUSSET
- Mme Isabelle NEBUT
- Mme Véronique NENICH
- M. Marc NICAISE
- Mme Carine OSTER
- M. Patrick OSTER
- Mme Francine OTTE
- M. Olivier PATERNOSTER
- Mme Adeline PLANTEGENET
- Mme Emilie RACHENNE
- Mme Christel REMACLY
- Mme Dominique REMY
- Mme Marie-France RENZI
- Mme Caroline RIEHL
- M. Jean-Christophe RINCENT
- Mme Noëlle ROGER
- M. Claude ROQUE
- M. Thomas SCHAAD
- Mme Aline SCHNEIDER
- Mme Lucie SCHRICKE
- Mme Françoise SCHULTZ
- M. Jean-Louis SCHUMACHER
- M. Didier SELVINI
- Mme Céline SIMON
- M. Philippe SOLD
- M. Marc SONNET
- Mme Carine SZTOR
- M. Jean-Luc TITEUX
- Mme Evelyne UBEAUD
- Mme Valérie VERBEKE
- Mme Bernadette VIENNOT
- M. Michel VILAIN
- Mme Dominique WAGNER
- M. Mathieu WIEDENKELLER
- Mme Isabelle WOIRET
- M. Arnaud ZAERCHER

et, à l'effet de valider les ordres de mission et les états de frais CHORUS DT, en qualité de valideur hiérarchique, dans le périmètre des attributions de la DIRECCTE Grand Est.

Article 2 :

Subdélégation de signature est donnée à :

- Mme Chantal GUICHARD
- Mme Isabelle FRAGORZI
- Mme Francine OTTE
- M. Jean-Luc TITEUX
- M. Franck BILLERET

et, à l'effet de valider les ordres de mission CHORUS DT, en qualité de service gestionnaire dans le périmètre des attributions de la DIRECCTE Grand Est.

Article 3 :

Subdélégation de signature est donnée à :

- Mme Chantal GUICHARD
- Mme Isabelle FRAGORZI
- Mme Francine OTTE

et, à l'effet de valider les états de frais dans CHORUS DT, en qualité de service gestionnaire contrôleur dans le périmètre des attributions de la DIRECCTE Grand Est.

Article 4 :

Subdélégation de signature est donnée à :

- Mme Chantal GUICHARD
- Mme Isabelle FRAGORZI
- Mme Francine OTTE

et, à l'effet de valider les états de frais dans CHORUS DT, en qualité de service gestionnaire valideur dans le périmètre des attributions de la DIRECCTE Grand Est.

Article 5 :

La directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Grand Est et les subdélégués désignés, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est.

Strasbourg, le 20 avril 2017

Danièle GIUGANTI